
Les Tiers-lieux et l'ESS

Présentation rapide de l'organisme contributeur

La raison d'être de la CRESS en région est la promotion d'une économie au service des citoyens et des citoyennes. Ainsi, la Chambre régionale assure une mission générale de représentation et s'emploie à faire reconnaître tous les atouts de l'ESS, en mettant en avant sa capacité à faire bouger les lignes et relever les défis actuels avec :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des enjeux de l'économie sociale et solidaire.
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ainsi que des emplois.
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises.
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire.

Le développement des Tiers-Lieux et le programme Ambition Tiers-Lieux

Plusieurs régions soutiennent déjà le développement des tiers-lieux et citent les raisons suivantes pour expliquer leur démarche (Kit régional ESS – Fiche 19 – Tiers-Lieux et ESS) :

- Appuyer le désenclavement des territoires
- Développer les usages numériques, en zone rurale particulièrement
- Créer de nouvelles dynamiques économiques
- Créer de nouveaux services et améliorer les conditions de travail
- Promouvoir de nouveaux modèles organisationnels améliorant la qualité de vie des habitants

En Centre-Val de Loire, la dynamique de création d'un réseau régional n'est pas venue des Tiers-Lieux eux-mêmes mais d'une volonté politique visant à soutenir et à développer les Tiers-Lieux. La CRESS CVL a ainsi obtenu la mission de créer ce réseau. Dans l'objectif de créer PAR, POUR et AVEC les Tiers-Lieux, il est primordial pour l'équipe d'Ambition Tiers-Lieux d'être présente sur le terrain, au plus près des acteurs qui se définissent et/ou se reconnaissent dans la culture/le mouvement Tiers-Lieux, pour initier une dynamique de construction ouverte, capable d'accueillir les bonnes volontés contributrices au réseau.

Les objectifs suivis par l'équipe Ambition Tiers-Lieux sont les suivants :

- Créer un espace de dialogue entre Tiers-Lieux, collectivités et acteurs de l'ESS.
- Accompagner les Tiers-Lieux à devenir des lieux ressources pour les porteurs de projet.
- Accompagner une montée en compétences des porteurs de projet.
- Appuyer la structuration des réseaux sectoriels.

Ainsi, riche de ce travail auprès des Tiers-Lieux et des porteurs de projets, la CRESS CVL constate le dynamisme de ces structures et se questionne sur ce que « Faire Tiers-Lieux » apporte à l'ESS.

Présentation de la contribution

La CRESS CVL souhaite proposer une réflexion sur la place des Tiers-Lieux dans l'écosystème ESS et territorial, via différents témoignages des parties prenantes d'Ambition Tiers-Lieux, le Réseau Régional des Tiers-Lieux, que celle-ci soutient – au côté de la Région et de l'ANCT - dans sa formalisation. La réflexion sera articulée autour de l'historique des Tiers-lieux, de leurs relations écosystémiques et des enjeux liés à ces acteurs.

Format : Table ronde.

Durée : 1h15

Nombre d'intervenant.e.s : 3 intervenant.es et un.e animateur.ice.

Axes de réflexion :

- Introduction par l'animateur.ice (5 minutes)

Espaces de coworking, fablabs, repair'cafés, friches culturelles, centres de santé etc. Encore peu connus il y a quelques années, les tiers-lieux sont aujourd'hui sous les feux des projecteurs. Leur place naturelle a été faite au sein de l'écosystème ESS, pour des questions de valeurs partagées. D'autres types d'acteurs ont aussi un rôle important à jouer pour permettre que ces tiers-lieux soient des acteurs du développement économique et de l'aménagement des territoires, contribuant aux transitions technologique, économique, écologique, démocratique, et permettant de refaire société autour de projets éminemment sociaux et solidaires. Les sujets suivants seront abordés :

- Contexte des Communs et de l'émergence de la politique publique (rapport "Travailler autrement")
 - Exposition de la problématique : Qu'est-ce que Faire Tiers-lieux apporte à l'écosystème ESS ?
- Activateurs de citoyenneté : la définition des Tiers-Lieux par les Tiers-Lieux (10 minutes de présentation, 10 minutes de questions)

Stéphanie Noël (membre de la collégiale de l'association de préfiguration Ambition Tiers-Lieux, Manufacture de Proximité) présente les sujets suivants :

- Témoignage de l'émergence de la politique publique LII puis des politiques Tiers-Lieux.
 - Témoignage de la collégiale de l'association de préfiguration Ambition Tiers-lieux sur les éléments qui permettent aux Tiers-Lieux de se sentir appartenir à la famille de l'ESS.
- La relation à l'écosystème ESS : des partenaires naturels (10 minutes de présentation et 10 minutes de questions)

Caroline Dumas (Directrice de la CRESS CVL) présente les sujets suivants :

CONTRIBUTION FORUM DE NIORT 2024

- Revenir sur l'historique et la motivation de la Région et des têtes de réseaux (mouvement asso, ligue, centres sociaux, caf, etc) accompagnateurs de l'ESS particulièrement (ex : DLA) à appuyer le développement des Tiers-lieux.
 - Des valeurs partagées par les Tiers-lieux et l'ESS.
- Les enjeux actuels et à venir : la coopération au service de la co-construction (*10 minutes de présentation et 10 minutes de questions*)

Un.e troisième intervenant.e (à valider) présente les sujets suivants :

- Mettre en relation d'acteurs qui s'ignorent ou sont mis en concurrence, parfois par des fonds publics.
 - Recréer du lien sur les territoires : facilitation stratégique au service du développement territoriale. Carrefour des rencontres entre les "mondes".
 - Possibilité de réconcilier entreprise traditionnelle et ESS sur des questions comme la relocalisation de l'industrie par exemple (Manufacture de proximité).
- Conclusion (*5 minutes*)

L'animateur.ice fait une synthèse rapide des échanges et propose l'ouverture suivante :

- Ces sujets réouvrent le débat interne de l'économie traditionnelle vs ESS : dans la dynamique d'hybridation des modèles économiques (TL à but lucratif ou non lucratif) , des questions de l'autonomie des individus et des collectifs. Il existe en parallèle des enjeux d'accompagnement, de simplification des montages etc.

Enfin, cette table ronde pourrait se faire en coopération avec la CRESS Pays-de-la-Loire qui anime le réseau régional Cap Tiers-lieu. Ce point est encore à valider.